

LE TEMPS

AVIATION

La Commission européenne ne compte pas revoir les règles des créneaux aériens

La polémique lancée par Lufthansa et ses prétendus 18 000 « vols fantômes » n'y fera rien: la Commission européenne ne souhaite pas réformer les règles régissant les créneaux aéroportuaires



Image d'illustration. — © REUTERS/Pierre Albouy



Fanny Scuderi

Publié jeudi 13 janvier 2022 à 18:45
Modifié jeudi 13 janvier 2022 à 19:29

La Commission européenne n'entend pas donner suite à la polémique des « vols fantômes » déclenchée par le groupe allemand Lufthansa. Dans un courrier rendu public par le 12 janvier l'eurodéputée écologiste Karima Delli, **et rapporté par *Le Monde***, la Commission se dit « convaincue que les règles d'assouplissement des créneaux horaires, telles que décidées par le Parlement européen et le Conseil, sont adaptées à l'objectif et permettent d'éviter d'inutiles

dommages climatiques et environnementaux».

Fin décembre, le patron de la compagnie allemande Lufthansa annonçait que son groupe allait devoir faire voler 18 000 vols «inutiles» afin de préserver ses droits de décollage et d'atterrissage, une annonce qui avait fait grand bruit. Ce jeudi, un porte-parole de Lufthansa précise dans *Le Monde* que ces 18 000 vols transporteront tout de même des passagers et du fret, et qu'ils ne voleront donc pas à vide.

Lire à ce sujet: [Les «vols fantômes» divisent dans le transport aérien](#)

En période ordinaire, la réglementation européenne prévoit que les compagnies aériennes doivent utiliser au moins 80% de leurs créneaux pour les conserver. Avec la pandémie, le niveau a été abaissé à 50% pour l'été 2021, puis la mesure a été étendue à l'hiver 2021-2022, soit jusqu'en mars prochain.

Coup de bluff de Lufthansa?

Après l'annonce de Lufthansa, l'eurodéputée écologiste française Karima Delli, également présidente de la Commission des transports du Parlement de Strasbourg, avait adressé une interpellation à la Commission européenne. Dans sa réponse, la Commission cite les données d'Eurocontrol: en janvier 2022, Lufthansa a opéré plus de 60% de ses vols par rapport à la période correspondante en 2019, elle se situe ainsi au-dessus du seuil actuel de 50%.

Lufthansa aurait tenté «un coup de bluff», a commenté mercredi André Schneider, directeur de l'Aéroport de Genève dans l'émission *Forum* de la RTS. «Ce que certaines compagnies semblent vouloir essayer, c'est de ne pas voler autant tout en n'abandonnant pas leurs créneaux à d'autres.»